

Jeudi 18 juillet 2019

EUROLAND CORPORATE : Conseil de la société GROUPE TERA pour la réalisation de son introduction en bourse

EuroLand Corporate a conseillé la société GROUPE TERA dans la réalisation de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth à Paris. Il s'agit de la première opération sur le marché réalisée sans visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre des dispositions du Règlement prospectus entré en vigueur le 21 juillet 2018.

Avec une demande globale de 9,9M€, l'opération a rencontré un vif succès et a été sursouscrite 1,65 fois. Elle a permis à Groupe Tera de lever un montant de 6,0 M€.

Dans un contexte difficile du marché des introductions en bourse depuis le début d'année 2019, EuroLand Corporate est fier d'avoir réalisé cette opération aux côtés de la Banque Delubac, PSI-Listing Sponsor de la société et de Mainfirst, RTO dans le cadre de l'opération.

A propos d'Euroland Corporate :

Créée en 1999, EuroLand Corporate est le conseil financier des PME et ETI cotées et non cotées pour des opérations de levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition, cession et recomposition du capital.

En 2018, EuroLand Corporate accompagne les dirigeants plus de 40 small et mids caps. Depuis sa création EuroLand Corporate a conseillé plus de 30 IPO, 70 opérations de levées de capitaux propres et 24 opérations de levées de dettes.